

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

N° : 570 /D.C.E.I.U/ 2018

Alger, le 30 جويلية 2018

A Messieurs les Présidents
des Conférences Régionales des Universités
Centre – Est - Ouest

Objet: Information/visa de long séjour en France.

J'ai l'honneur de vous faire part ci-après des informations relatives aux formalités de demande de visas « long séjour » aux profit des doctorants, des Enseignants chercheurs et des chercheurs permanents, programmés pour une formation résidentielle en France dans le cadre du programme national exceptionnel « P.N.E. » et du programme de coopération algéro-français « PROFAS B+ » au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Tous les doctorants, enseignants chercheurs et chercheurs permanents, sont invités à saisir leurs dossiers sur l'application informatique France- Visa sur le lien suivant :

<https://france-visa.gov.fr>

De nous transmettre dans une deuxième phase, une liste des doctorants, des enseignants chercheurs et des chercheurs permanent, comportant le numéro de téléphone (joignable) des intéressés ainsi que la référence de leur dossier France-Visa

Je vous saurais gré de bien vouloir assurer une large diffusion de ces informations auprès des établissements idoines dépendant de votre région.

Parfaite considération

عن الوزير وبتفويضه
مدير التعاون والتبادل بين الجامعات
مختار: سعيداني أرطقي

